No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 1

Mercredi 07.05.14 | 47e année | No 15

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Le Collège des Parcs a 100 ans !

Il y a cent ans, le bâtiment était deux fois trop grand pour le nombre d'élèves qu'il accueillait. Les Neuchâtelois de l'époque ont dû avoir une confiance incroyable en l'avenir de la Ville, une conviction commune que Neuchâtel allait grandir, attirer emplois et habitants et qu'il fallait investir généreusement dans l'enseignement si l'on voulait être à la pointe des temps modernes.

Malgré tous les bouleversements et les évolutions inimaginables il y a cent ans, aujourd'hui nous l'affirmons à nouveau : l'école est un lieu de vie et d'éducation central dans notre société. Elle réunit les enfants de tous les horizons, elle offre des chances à tous, des apprentissages, des rencontres et permet l'identification avec son milieu. Les écoles sont peut-être le vecteur d'intégration le plus puissant.

C'est bel et bien le défi : transmettre les valeurs d'humanité, éduquer dans la richesse des cultures, enseigner les fondements du savoir et encourager l'envie d'apprendre. Un défi relevé tous les jours par nos enseignants, de concert avec les familles et une multitude d'acteurs : les directions d'école et les experts, les structures d'accueil, les associations de quartier, les clubs sportifs etc. Les autorités de la Ville soutiennent ces efforts et félicitent l'équipe du collège qui a travaillé depuis une année pour mettre sur pied la fête du centenaire : quelle belle aventure pour montrer ce que l'école d'aujourd'hui sait faire !

Christine Gaillard
Directrice de l'Education

Le football de rue véhicule des valeurs telles que le respect, la solidarité, la coopération ainsi que la tolérance. • **Photo : archives**

« Des goals contre l'injustice »

L'organisation suisse de coopération solidaire Nord-Sud E-Changer en partenariat avec la Ville de Neuchâtel a donné hier à la place des Halles le coup d'envoi d'une campagne nationale de sensibilisation à un football alternatif. Intitulée « Des goals contre l'injustice », elle vise à susciter la réflexion autour de l'impact de la Coupe du monde de football, qui aura lieu cet été au Brésil.

La campagne de l'organisation E-Changer se tient jusqu'au 15 mai dans huit villes suisses. Elle a pour objectif d'attirer l'attention sur les répercussions économiques, sociales et écologiques du Mondial de football. Une indignation se développe parmi la population brésilienne. A titre d'exemple, des communautés se sont vues expulsées de leur foyer pour permettre la construction de plusieurs stades.

La campagne nationale promeut une autre forme de football : le football de rue. Celui-ci rassemble des centaines de milliers de jeunes à travers le monde. Cette pratique favorise la participation et le dialogue. Les règles du jeu varient en fonction du lieu où il se déroule. A Neuchâtel, des matches de football de rue se tiennent ce mercredi 7 mai entre 14 et 18 heures à la place des Halles. Ouverts à tous et toutes, ils se décliner-ont en trois temps. Les participants fixeront d'abord les règles d'attribution des points, ils joueront, puis ils évalueront ensemble la partie. Le football de rue ne nécessite pas d'arbitre, mais un modérateur, qui veille au respect des valeurs établies en début du match. Divers intervenants de Neuchâtel et du Brésil, dont Gilbert Gress, ex-entraîneur de Neuchâtel Xamax et Sergio Haddad, coorganisateur du Mondial de football de rue au Brésil, se réuniront à 17 heures à la Maison des Halles pour une table ronde sur le thème « sport et éducation ».

Valeurs communes

Le football de rue véhicule des valeurs tels que le respect, la solidarité, la coopération ainsi que la tolérance. La Ville de Neuchâtel rejoint ses mêmes valeurs. « Notre politique du sport est imprégnée de cette volonté de promouvoir la citoyenneté », a déclaré Thomas Facchinetti, directeur de la Culture, des Sports et du Tourisme. La ville compte 17 places de sport, qui permettent aux jeunes d'expérimenter une socialisation. Une manière de goûter aux règles du vivre ensemble. (ak)

Le Conseil général a approuvé lundi les comptes 2013 de la Ville, bénéficiaires de plus de 5 millions.

Erik Truffaz et l'ESN présentent « Avant l'Aube », un poème symphonique entre jazz et électro.

Retour en images sur l'arrivée spectaculaire du Tour de Romandie au stade de la Maladière.

Publicité

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise

imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA
www.navig.ch

Dimanche 11 mai 2014

Croisière
Fête des Mères

Menu à bord :

Saumon frais d'Ecosse mariné aux agrumes et poivre rose
Gaufre liégeoise dorée à la fleur de sel
Chantilly aux œufs de saumon
Pétales de roses cristallisés au sucre perlé
~~~~~ ~~~~~
Côte de veau en robe de pleurotes du panicaut
Lentilles Beluga délicieusement mijotées
Bouquet d'asperges vertes
Jus de veau à l'ail rose de Lautrec confit et marjolaine fraiche
~~~~~ ~~~~~
La fraise Gariguette et sa rhubarbe compotée au basilic envoient
valser leur tuile de dentelle au sabayon de champagne

Prix pour le menu ainsi que la croisière :

CHF 79.-- / personne - CHF 35.-- / enfant

Départ Estavayer : 11h15
Départ Neuchâtel : 12h30

Retour Estavayer : 15h15
Retour Neuchâtel : 16h30

Réservation sur www.navig.ch / 032 729 96 00

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 3

Dans ce numéro

Neuchâtel du Monde

L'Alliance des Neuchâtel du Monde s'est réunie la semaine passée à Nove Hrady, en Bohème du sud, pour développer des projets susceptibles de renforcer sa présence et son image sur la scène mondiale.

Page 4

Escapade musicale

Le public neuchâtelois est convié à la création d'« Avant l'Aube » mardi 27 mai à Besançon, un poème symphonique réunissant Erik Truffaz, Franz Treichler et l'ESN. Un bus spécial sera affrété.

Page 5

La petite reine en fête

La petite reine était à l'honneur dimanche à Neuchâtel, où se déroulait la dernière étape du Tour de Romandie. Reportage photographique au stade de la Maladière, épicentre de la fête.

Pages 8-9

Un cas d'école

Un livre sorti récemment de presse retrace en mots et en images l'histoire presque centenaire de l'ancien collège de la Maladière, démoli pour faire place à Microcity. Rencontre avec son auteure, Nadja Maillard.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 14 avril.

Le Conseil général a examiné lundi la gestion et les comptes de l'exercice 2013

Les comptes 2013 bouclent sur un bénéfice de 5,1 millions de francs pour 315,7 millions de charges.

Les comptes réjouissent

Les membres du Conseil général ont adopté lundi soir à l'unanimité les comptes de l'exercice 2013 de la Ville de Neuchâtel. Ceux-ci bouclent sur un bénéfice de 5,1 millions de francs pour 315,7 millions de charges et 320,8 millions de revenus. L'assemblée a également accepté à l'unanimité d'alimenter à hauteur de 12 millions de francs le fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisation urbaine.

Les comptes 2013 présentent un excédent de revenus de 5,1 millions de francs, alors que les prévisions tablaient sur un bénéfice de 2,8 millions. Les groupes politiques ont tous salué les efforts fournis tant par le Conseil communal que par les collaborateurs. Malgré ce résultat exceptionnel, un cactus croît. Le socialiste Philippe Loup a utilisé cette métaphore pour illustrer la montée de l'aide sociale. « Année après année, la facture de l'aide sociale ne cesse de croître. Il s'agit de venir avec des propositions pour sortir de cette dépendance », a-t-il relevé au même titre que les autres groupes politiques. Ceux-ci s'inquiètent également de la faible capacité contributrice d'une partie des habitants de la Ville. « La moitié de la population vit avec très peu », a précisé Julien Binggeli pour le groupe PopVertsSol. « En ville de Neuchâtel, seulement 3% de la population a un revenu imposable annuel supérieur à 150'000 francs. C'est très bien de s'occuper des personnes défavorisées, mais il ne faut pas oublier de se préoccuper aussi des contribuables plus aisés », a noté Julien Spacio, porte-parole PLR. « Pour contrer l'augmentation de l'aide sociale, la Ville entend notamment renforcer la réinsertion professionnelle. Un poste a récemment été mis au concours dans ce sens », a indiqué Fabio Bongiovanni, directeur des Finances.

Prévenir les accidents

Le groupe PLR a également relevé un autre souci de gestion : les cas de maladie de longue durée du personnel communal. « La Ville a enregistré 104 cas de maladie et 105 cas liés à des accidents. C'est énorme ! Quant au taux d'absentéisme, il n'est pas connu », a noté son porte-parole Julien Spacio. Le directeur des Ressources humaines a indiqué que 67% des accidents sont intervenus en dehors du cadre professionnel et 33% sont liés à une activité professionnelle. « La Ville a un rôle à jouer dans le domaine de la sécurité. Des demi-journées de formation sont proposées tous les deux ans pour prévenir des problèmes de dos et de chutes au travail notamment. D'autres actions ponctuelles sont également menées comme la sensibilisation au port du casque », a répondu Fabio Bongiovanni. Concernant les maladies, la Ville a généralisé l'utilisation d'un logiciel de gestion des temps et des vacances de manière à identifier plus finement les problèmes d'absentéisme et de maladies de longue durée. « Les statistiques sont encore à construire puisque le programme a été déployé dans les services de la Ville jusqu'à fin 2013 », a précisé le directeur des Ressources humaines.

Poursuivre la politique de désendettement

« Des projets importants ont marqué la capitale en 2013. La Ville a inauguré les passerelles du Millénaire et de l'Utopie. Elle a reçu deux prix : la plaquette d'honneur du Conseil de l'Europe ainsi que le Prix solaire 2013 », a détaillé Fabio Bongiovanni, directeur des Finances. L'excellent résultat des comptes 2013 est principalement dû au produit de l'impôt sur les personnes morales, qui dépasse les estimations de 21,6 millions de francs pour atteindre un total de 116,6 millions. Alors que la fortune nette a atteint le niveau record de 55,7 millions de francs, la dette à long terme continue de baisser. Les intérêts passifs sont inférieurs au budget de plus de 1,2 million de francs. « La Ville prend ses responsabilités et participe à la solidarité cantonale », a souligné Fabio Bongiovanni. En effet, la Ville a versé 21,3 millions de francs au fonds provisoire de répartition des personnes morales alors qu'elle en a touché que 4,1 millions. « L'excellent résultat des comptes 2013 nous permet de consolider des réserves, de réaliser des amortissements extraordinaires tout en poursuivant la politique de désendettement », a résumé le directeur des Finances. (ak)

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 4

La délégation des Neuchâtel du Monde de retour de Tchéquie : quelle richesse humaine !

Des villes connectées pour rayonner sur l'échiquier international

Les représentants des villes membres de l'Alliance des Neuchâtel du Monde se sont rencontrés la semaine passée à Nove Hrady, en Bohème du sud, pour développer les projets susceptibles de renforcer leur présence et leur image sur la scène mondiale. Parmi les nombreux sujets évoqués, le tourisme, la démocratie et l'économie. Un projet de plateforme digitale a également été présenté. Ambitieuse et novatrice, cette nouvelle façon de relier les partenaires contribuera au rayonnement de notre région et de son savoir-faire.

Les maires des villes participantes ont signé une déclaration d'intention pour les projets de l'Alliance des Neuchâtel du monde. • **Photo : Jean-Marc Sandoz**

Mais qu'ont-elles en commun ces villes ? Un château ! C'est le symbole qu'a choisi, en 1998, date de la création du réseau, la Japonaise Shinshiro pour le ralliement des villes membres de l'Alliance. Ce réseau de cités provenant de quatre continents est une plateforme d'échange de toute nature pour susciter des contacts.

Riches échanges

Des discussions bilatérales ont été menées chaque jour entre les délégations pour définir les voies et moyens d'améliorer encore les liens qui unissent les villes membres. Il a également été décidé d'associer la population aux actions mises en place par des newsletters et un site internet commun en particulier. Cette volonté de travailler ensemble s'est également manifestée par le recensement de sujets et d'échanges concrets d'expériences en cours dans les domaines du logement, de l'accès au monde du travail, spécialement pour les jeunes, le city branding et le développement des centres-villes.

La création d'une antenne permanente en Angleterre facilitera la coordination des contacts futurs. Et pourquoi pas la création d'un véritable « passeport » pour favoriser les populations des membres en visite dans une ville amie ?

Dans ce cadre, la délégation neuchâteloise conduite par le président de la Ville, Olivier Arni, a fait l'unanimité parmi leurs pairs lors de la présentation d'un projet de plateforme digitale et évolutive, dont le but est de promouvoir les prestations des villes et de faciliter l'accueil des touristes et visiteurs des Neuchâtel du Monde.

Et les jeunes ?

Plusieurs membres du Parlement des Jeunes de Neuchâtel ont participé au déplacement. Grâce aux rencontres précédentes, les Parlements des jeunes ne sont plus une exception suisse. Les autres villes se dotent progressivement de structures similaires pour impliquer la jeunesse aux processus de décision. Les programmes d'échanges linguistiques et culturels, l'insertion professionnelle, le networking et l'apprentissage des langues dans l'éducation ont suscité un débat nourri durant cette semaine. Et de souligner parallèlement l'importance de la place donnée aux liens intergénérationnels !

Neuchâtel en 2020

Sous réserve bien évidemment des confirmations politiques, les villes membres se réuniront au Canada, en 2016. En 2018 pour les 20 ans du réseau, Shinshiro sera la ville hôte. Après l'an 2000, Neuchâtel aura le privilège d'accueillir les ambassadeurs du monde en 2020.

Pour l'heure, Vladimir Hokr, le Maire de Nové Hrady, est fier d'avoir pu présenter sa ville et ses spécificités. Ce fût, a-t-il dit, pour lui, son comité d'organisation et la population de cette cité tchèque, un véritable honneur et une occasion unique de mettre en valeur l'important héritage culturel de son pays.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIIIe siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ».

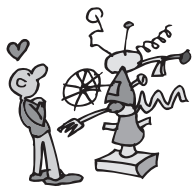

Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Mardi 13 mai, 12h15, mardi du musée, le « Château Sillimann » – la société neuchâteloise à l'époque de Pierre-Alexandre DuPeyrou en miniature. Présentation d'un objet insolite par Elisabeth Crettaz-Stürzel.

L'Atelier des Musées organise l'atelier suivant :

« L'Art au hasard », jeudi 8 mai de 14h à 17h, destiné aux adultes.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 11 mai, 10h30, démonstration canine (prévention des accidents par morsures de chiens) dans le cadre de l'exposition.

L'Atelier des Musées organise l'atelier suivant :

« Cochon, canard, carotte et haricot », mercredi 21 mai, destiné aux enfants de 4 à 6 ans de 13h30 à 15h et aux 7 à 10 ans, de 15h30 à 17h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition « Le Labyrinthe poétique d'Armand Schulthess », jusqu'au 3 août.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), jusqu'au 5 juillet, exposition « Estrada » peintures, œuvres sur papier, reliefs. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 mai, exposition « Equal and Compelling Forces », œuvres de deux artistes alsaciens, Michel Schwebel, artiste-peintre, et Nathalie Meyer, céramiste.

Divers

Atelier-galerie des Parcs (rue des Parcs 17), jusqu'au 25 mai 2014, exposition « Florilège neuchâtelois *beaux tableaux des XIXe et XXe siècles* ». Ouvert me-di de 14h à 18 ou sur rendez-vous.

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 5

L'actualité culturelle

Concert

La Société de Musique Neuchâtel vous invite mercredi 14 mai à 20 heures à découvrir le Concert de l'Orchestre de Chambre de Lausanne sous la baguette de son chef invité finlandais Hannu Lintu. Au programme : *Suite de ballet « Orpheus » pour orchestre* de Igor Stravinsky (1882-1971), *Concerto N° 4 op.53 pour piano et orchestre* de Serge Prokofiev (1891-1953), *Suite « Pulcinella » pour orchestre* de Igor Stravinsky.

Temple du Bas, Temple-Neuf 5, mercredi 14 mai à 20 heures. Renseignements et réservations : Théâtre du Passage, 032 717 79 07, billetterie@theatredupassage.ch ou sur www.socmus.ch. Pour les enfants, une animation musicale aura lieu à 18 heures, avant le concert ***(pas de réservation, billets en vente à l'entrée).***

Contes

Le CCN vous invite à découvrir deux événements, dès 10 ans :

- *Pameligòsse* conté par Daniel l'Homond vendredi 9 mai à 20 heures. Cette histoire raconte le périple d'un homme croyant s'offrir de simples vacances mais qui rencontre en chemin des êtres troublants. Le héros croise ainsi l'Amour, la Mort, la Chance et d'autres personnages fantasques et fantastiques.
- Le *Conteurs Contest* est une rencontre organisée entre conteuses et conteurs amateurs de Suisse romande, samedi 10 mai dès 19 heures. Ils partagent leur univers avec le public sous forme d'histoires courtes racontées à tour de rôle.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, ***Pameligòsse*** **vendredi 9 mai, dès 10 ans, à 20 heures.** ***Conteurs Contest*** **samedi 10 mai à 19h, 20h45 et 22 heures. Renseignements et réservations : 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch**

Beckett avec et sans paroles

Le Théâtre Tumulte est fier de vous présenter « Beckett avec et sans paroles » du 8 mai au 15 juin au travers de trois œuvres dramatiques mises en scène par MM. Samuel Grilli, Michel Perrier et Olivier Nicola. Ces pièces relèvent des formes, des langages, des absences de dialogue, une variété que l'on ne pourrait pas percevoir à la vue d'une seule pièce :

- *Oh les beaux jours,* dialogue entre mari et femme qui évoque le monologue, du 8 au 18 mai,
- *La dernière bande,* monologue à deux voix du 22 mai au 1er juin
- *Acte sans paroles 1* et *Acte sans paroles 2* évoquant l'affolement des objets et des habitudes, du 5 au 15 juin.

Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, du 8 mai au 15 juin, jeudis, vendredis, samedis à 20h30, dimanche à 17 heures. Renseignements et réservations : tél. 032 725 76 00, courriel : tumulte@ bluewin.ch.

Une création d'Erik Truffaz entre jazz, classique et électro à découvrir en première à Besançon

« Avant l'Aube »

Le public neuchâtelois est invité à franchir la frontière pour découvrir en première « Avant l'Aube », un poème symphonique qui réunira sur scène le trompettiste de jazz Erik Truffaz, Franz Treichler du mythique groupe de rock suisse The Young Gods, ainsi que cinquante musiciens de l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) et de l'orchestre Victor Hugo Franche Comté. Un bus sera affrété pour rejoindre Besançon mardi 27 mai.

Erik Truffaz sera entouré de Franz Treichler des Young Gods et de cinquante musiciens de Neuchâtel et de Franche-Comté. • Photo : David Wolff-Patrick

Le car partira de Neuchâtel à 9 heures pour une excursion culturelle et gourmande dans la cité bisontine. Le programme de la journée comprend la visite du Fonds régional d'art contemporain de France Comté, un repas au bord du Doubs puis, au choix, le Musée du temps ou une visite guidée du centre historique de Besançon. Après un apéro dans la cour du palais de Granvelle, temps sera venu de se rendre au concert, qui aura lieu à 20 heures au Théâtre – Scène nationale (La Rodia). Le tout, pour le prix modique de 25,60 francs, dîner non compris.

Aussi à Festi'neuch

Pour ceux qui ne pourraient pas faire le déplacement de Besançon, trois autres représentations sont prévues de part et d'autre de la frontière, notamment le dimanche 15 juin à Festi' neuch. Poème symphonique pour trompette solo, sampler et orchestre, « Avant l'Aube » a été commandée à Erik Truffaz par l'ESN et la Salle des musiques actuelles – La Rodia de Besançon, dans le cadre d'un projet de collaboration musicale transfrontalière intitulé Side by Side.

Le projet visant à jeter des passerelles entre la France et la Suisse, mais aussi entre musiques actuelles et classique, le choix d'Erik Truffaz s'est imposé tout naturellement. Le célèbre trompettiste de jazz compte en effet parmi les musiciens européens les plus en pointe en matière de confrontation des genres. Il vit en outre à cheval entre la France et la Suisse et se considère lui-même comme une métaphore transfrontalière. (ab)

« Avant l'Aube » : mardi 27 mai, 20 heures à Besançon, Théâtre – Scène Nationale (La Rodia). Réservations auprès de l'ESN : 032 717 70 90 ou cecile.tinguely@esn.ch. Places limitées.

Chronique culturelle

Le talent toscan

La musique est un langage universel et la voix, le plus beau des instruments ! Nous en avons encore eu la preuve ce week-end avec le concert donné au Théâtre de Colombier par l'Ensemble philharmonique de Sansepolcro dirigé par Andrea Marza. Cette excellente formation de notre ville jumelle de Toscane était l'invitée de l'Harmonie de Colombier dans le cadre d'échanges réguliers entre Neuchâtel et la cité de Piero della Francesca. Nous avons découvert à cette occasion la voix exceptionnelle de la soprano Noemy Umani interprétant un thème d'Ennio Morricone dans « Il était une fois dans l'Ouest » de Sergio Leone. Etudiante au Conservatoire de Florence, cette jeune artiste a donné le frisson au public ravi par ailleurs par la belle prestation des Toscans pourtant prétérités par de nombreuses absences. En première partie, l'Harmonie de Colombier a donné un aperçu du programme que l'on pourra apprécier les 16 et 18 mai prochains lors de concerts tout entiers consacrés aux compositions de Paul Lovatt Cooper. Une belle amitié semble née de cette première rencontre entre musiciens toscans et neuchâtelois, qui s'approfondira encore l'an prochain avec le déplacement de l'Harmonie à Sansepolcro.

Patrice Neuenschwander

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 6

Aux Editions Messeiller

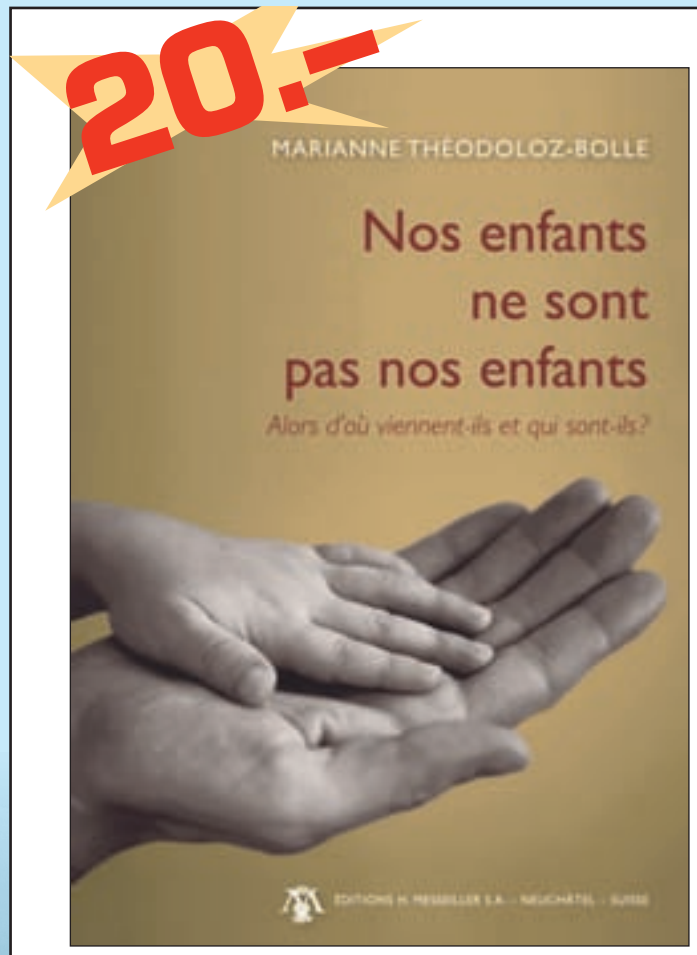

80 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

«Nos enfants ne sont pas nos enfants»

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles:

«*Vos enfants ne sont pas vos enfants…* Jour et nuit cette phrase me poursuivait. Cette proclamation ouvrait en moi une plaie béante.

Ils viennent à travers vous et non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous ils ne vous appartiennent pas… Je pressens que c'est un apprentissage de toute une vie qui ne concerne pas seulement l'amour que nous vouons à nos enfants, mais encore à nos conjoints, nos amis même. D'où nous vient cet instinct de possession?

Pour être fils et fille de l'appel de la Vie à elle-même nous devons quitter père et mère… Non pas les renier, mais les honorer pour avoir été passeurs de vie. Lorsque tu honores quelqu'un, tu te détaches de lui dans le bon sens du terme.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Cette phrase, écrivait Anne, vibre encore d'une autre manière en moi, depuis que je sais qu'en les considérant comme nôtres, nous coupons nos enfants de leur dimension spirituelle.»

MARIANNE THÉODOLOZ

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.–**

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.–**

Offre DUO: «Nos enfants ne sont pas nos enfants» et **«Sur la Terre comme au Ciel»**

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 7

Neuchâtel. Mille ans, mille natures: Histoire de symbiose 4

Des bactéries qui font le pois

Ce dimanche 11 mai, le Jardin botanique de Neuchâtel organise sa traditionnelle fête de printemps. Le public pourra y découvrir deux nouvelles expositions intitulées «Belles à croquer» et «Légumes anciens, retour vers le futur». La première présente les plantes comestibles que l'on peut trouver dans la nature: alliaire, pimprenelle, lamier, orpin, etc. La seconde s'attache à décrire les variétés de légumes de Suisse et d'Europe que chacun d'entre nous peut cultiver dans son jardin potager.

Certaines de ces plantes sont aujourd'hui totalement passées de mode. L'évocation de leur nom ne génère que de très lointaines réminiscences. Qui mange encore aujourd'hui de la scorsonère, du rutabaga ou du salsifis? D'autres végétaux, consommés depuis l'Antiquité, sont au contraire toujours bien présents dans nos assiettes. C'est le cas des fèves, lentilles et autres petits pois. On doit à Dioscoride, médecin, herboriste et botaniste romain d'origine grecque (40 – 90 après J.-C.), l'une des premières descriptions des bienfaits des Légumineuses. L'auteur du fameux ouvrage *De materia medica* a décrit plus de 1'000 espèces de plantes médicinales utilisées dans le monde grec et romain.

Bien qu'il vente les vertus des lentilles, des fèves ou des pois pour soigner certains maux, Dioscoride ignorait le rôle prépondérant que des bactéries jouent dans le développement de ces plantes riches en différents oligo-éléments tels que le fer, le phosphore ou le potassium. Les Légumineuses ont en effet la capacité de fixer l'azote atmosphérique et de s'en nourrir grâce à la présence de rhizobies. Au contact de la racine de la plante, une colonie de ces bactéries se développe à l'intérieur d'une nodosité dans laquelle vont s'effectuer les échanges bénéfiques aux deux organismes. La bactérie réduit l'azote de l'atmosphère en ammonium assimilable par le végétal et celui transmet une partie de ces sucres produit par la photosynthèse. Cette symbiose profite évidemment à la plante, mais finalement aussi à ceux qui la mangent!

B.M.

Un plant de lentille peint vers 512 après J.-C. Planche tirée du «Codex Vindobonensis» produit à Constantinople sur la base du manuscrit «De materia medica» rédigé par Dioscoride. • **Photo: sp**

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 9 mai, dès 22h, Andrew Butler, producteur, présentera son troisième album disco house «The Feast of the Broken Heart».

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Vendredi 9 mai à 20h, Helvetia – Lusiadas, Vétérans
Samedi 10 mai à 9h, Xamax FCS I – Grpm Val-de-Ruz, Juniors E
A 10h30, Xamax FCS I – Grpm La Côte, Juniors D
A 12h15, Xamax FCS M16 – Zürich, M-16
A 15h, Xamax FCS II – Grpm Etoile-Sporting, Juniors B

A 17h30, Xamax FCS II – Béroche-Gorgier, 2e ligue
A 20h15, ASI Audax I – Corcelles-Cormondrèche, 2e ligue
Dimanche 11 mai à 14h, Xamax FCS IA – Team Bas-Lac, Juniors Inter A
A 16h30, Helvetia – Dombresson, 4e ligue
Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Samedi 10 mai à 13h, Xamax FCS I – GE2L, Juniors C
Terrain du Chanet 1
Samedi 10 mai à 10h, Xamax FCS M12 – FC Bôle, Juniors D
Dimanche 11 mai à 11h, Xamax FCS I – Givisiez, 2e ligue féminine
Mercredi 14 mai à 20h30, Xamax FCS I – Concordia Lausanne, 2e ligue féminine
Stade de la Maladière
Samedi 10 mai à 12h, Xamax FCS M18 – Zürich, M-18
A 14h30, Xamax FCS M17 – Ticino, M-17
A 17h, Xamax FCS I – Grpm Val-de-Travers, Juniors B féminine

Basketball
Maladière, halle A, salle 2
Samedi 10 mai à 12h, MJ Basket Neuchâtel – Saillon, U16F
Maladière, halle A, salle 1 à 3
Dimanche 11 mai dès 8h, Tournoi de basket U12
Halle de sport de la Riveraine
Dimanche 11 mai dès 8h, Finales de la coupe Neuchâteloise de Basket

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Vendredi 9 mai à 20h, HBC Neuchâtel – US Yverdon, M19F
A 21h30, HBC Neuchâtel – HBC Nyon, 3e ligue

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 8

Le public s'est pressé en masse dimanche à la Maladière pour assister à l'arrivée du Tour de Romandie

Un final haut en couleurs

Les organisateurs de l'étape neuchâteloise du 68e Tour de Romandie attendaient dimanche le public au stade de la Maladière. Pas moins de 11'000 visiteurs ont foulé sa pelouse pour assister au final du contre-la-montre individuel du 68e Tour de Romandie. Les cyclistes ont pris le départ vers l'esplanade de la Maladière pour rejoindre Cornaux, puis Frochaux. Ils sont ensuite redescendus sur Saint-Blaise avant d'entrer au cœur du stade. Sur place, de nombreuses animations sportives ont diverti le public, dont notamment trois shows de FMX (freestyle motocross). Emmenés par Mat Rebeaud, les riders ont réalisé une série d'acrobaties à couper le souffle. Le Britannique Christopher Froome s'est illustré en remportant cette ultime étape ainsi que le classement général du Tour de Romandie. Reflets en images.

Postés aux abords de la ligne d'arrivée, les spectateurs ont encouragé tour à tour les différents coureurs qui ont grimpé la rampe de 75 m de long en vue du sprint final sur la pelouse du stade. Le Britannique Christopher Froome l'a emporté de justesse devant le champion du monde en titre Tony Martin. Il lui a ravi la victoire pour une fraction de secondes, 24'50"810 contre 24'51"650. Au classement général, Christopher Froome termine en tête devant Simon Spilak et Alberto Rui Costa. Tout comme en 2013 !

Construction du village du Tour de Romandie sur l'esplanade de la Maladière.

Coureur en herbe sur la ligne d'arrivée.

Départ des cyclistes sur l'esplanade de la Maladière.

Les spectateurs ont encouragé vivement les coureurs durant le sprint final au cœur du stade.

La pelouse du stade s'est muée en ligne d'arrivée pour accueillir les cyclistes du 68e Tour de Romandie.

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:12 Page 9

Un tremplin a spécialement été aménagé sur la pelouse du stade pour le spectacle de FMX.

Mat Rebeaud et ses acolytes ont réalisé dans les airs des figures impressionnantes.

Les spectateurs ont pu suivre en direct sur écran géant les cyclistes tout au long du parcours.

Les coureurs ont grimpé une rampe de 75 m de long pour atteindre le cœur du stade.

Christopher Froome remporte la 68e édition du Tour de Romandie devant Simon Spilak et Alberto Rui Costa.

Thomas Facchinetti, directeur des Sports, a remis le Trophée de la Ville de Neuchâtel à Christopher Froome, vainqueur de l'étape neuchâteloise de la boucle romande.

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 10

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol
Des chiffres à la réalité sociale...

Julien Binggeli : Dans un canton marqué par la sinistrose quant il s'agit d'évoquer sa situation financière, il est réjouissant de voir la commune de Neuchâtel présenter des comptes aussi sains. Cependant, il ne faut pas succomber au fétichisme des chiffres en occultant les réalités sociales qui se cachent derrière eux. Si la Ville va bien, le groupe PopVertsSol note avec consternation que la moitié de ses contribuables, travailleurs et travailleuses de la classe ouvrière et des petits employés – chômeurs, rentiers AVS/AI – déclare des revenus imposables annuels compris entre 0.– et 40'000.– francs. Ces montants illustrent avec force la réalité des bas voir de très bas revenus qui constitue le quotidien d'une très grande partie de la population qui vit dans notre commune. Ce sont des habitants que le groupe PopVertsSol veut défendre en priorité. A cet égard, nous appelons l'ensemble de la population à voter OUI au salaire minimum le 18 mai 2014, afin qu'au moins les travailleurs et travailleuses puissent vivre décemment des fruits de leur labeur.

Le PLR se réjouit de la bonne santé financière de la Ville.

Groupe PLR
Comptes 2013 : merci aux contribuables !

Julien Spacio : Le PLR ne peut que se réjouir de la bonne santé financière de notre Ville. 2013 est une année à proprement parler exceptionnelle qui nous a permis d'avoir un excédent de recettes de plus de 5 millions de francs tout en faisant des amortissements extraordinaires pour 9,9 millions de francs, et en procédant à la dotation de réserves.

Au final l'attribution aux réserves a été de plus 30 millions contre les 5 et quelques budgétés. Pas mal il faut le dire… Ceci nous permet de voir l'avenir avec sérénité. Tout comme la fortune nette qui atteint au bouclement de l'exercice son niveau record historique de 55,7 millions.

Nous saluons aussi la baisse conséquente de la dette à long terme, qui de 365 millions passe à 320. Il faut continuer dans ce sens car elle encore relativement élevée ! Une collectivité est financièrement saine lorsqu'elle emprunte le moins possible et lorsqu'elle doit le faire quand elle rembourse au plus vite. Il est juste et sain de rembourser les bonnes années.

Les investissements nets ne sont pas en reste puisqu'ils ont été d'environ 25 millions.

Au niveau des charges on peut constater une bonne maîtrise en tous les cas de budget à comptes puisqu'il y a peu de variances. La bonne surprise vient surtout des recettes fiscales. En particulier, c'est le produit de l'impôt sur les personnes morales qui a permis cette spectaculaire augmentation. 21,6 millions de plus qu'au budget pour atteindre plus de 116 millions de francs suisses.

Il faut ici rendre à César ce qui est à César… La richesse de notre Ville dépend en très grande partie des entreprises sises sur le territoire communal. Alors deux conclusions simples et logiques : premièrement disons-leur un immense merci et deuxièmement essayons de les aider de notre mieux à s'implanter, puis à prospérer au sein notre ville. Soyons à l'écoute. Ayons une politique active en faveur de ces entreprises qui créent de la richesse dont tout le monde bénéficie. Même si notre marge de manœuvre est restreinte, nous devons absolument avoir un contact permanent avec elles afin de les soutenir au mieux ! Ceci est d'autant plus vrai que, secret de polichinelle, notre santé financière dépend fortement d'un contribuable en particulier…

Le PLR tient ici à remercier toutes les entreprises ayant contribué à la bonne santé financière de notre ville comme il remercie tous les contribuables privés.

Groupe socialiste
Neuchâtel – Des finances saines pour des engagements clairs en faveur des habitants

Philippe Loup : A nouveau, la Ville présente des comptes 2013 favorables. Évidemment 5 millions de bénéfice pourraient donner au groupe socialiste l'occasion de se réjouir. Cependant, notre contentement porte moins sur l'état favorable des finances communales mais plutôt sur la politique que ces moyens permettent de mener.

En effet, les autorités de la Ville, avec l'appui de la majorité du Conseil général, ne manquent pas de promouvoir les services, les prestations et les activités qui permettent à Neuchâtel de développer son dynamisme et aussi la qualité de vie des habitants.

Il est à noter que ce résultat pour 2013 est précédé de plusieurs années également favorables. Fort de ce constat et surtout des moyens suffisants ainsi générés, cela permet de mettre en œuvre des projets ambitieux tant pour la ville que pour l'agglomération et même au profit du canton. Il est important que Neuchâtel joue le rôle de vitrine pour les regards extérieurs dont ceux des entreprises cherchant à s'implanter dans notre région.

Néanmoins, la priorité du groupe socialiste est bien évidemment les habitants et les demandes légitimes qu'ils formulent. Le manque de logements est un des éléments le plus crucial. Il nous apparaît essentiel d'avoir à ce propos une politique volontariste afin que des projets de constructions et de rénovations de logements apparaissent. Il convient surtout que ces derniers soient accessibles financièrement pour le plus grand nombre. On parle ici justement de logements d'utilité publique tant la nécessité est ici une évidence.

Ce simple exemple montre à quel point le groupe socialiste s'intéresse à la faveur financière de la Ville non pour ce qu'elle est mais pour ce qu'elle permet. Structures d'accueil, aménagement urbains, redynamisation du centre-ville voici autant de sujets demandant élan et moyens financiers.

Ni cigale, ni fourmi, Neuchâtel doit être l'architecte d'une qualité de vie meilleure et d'une société plus juste. Ainsi, le groupe socialiste définit la mission de la cité et des autorités.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 39 membres sont présents : Mmes et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : MM. Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 11

A propos...

Tapis rouge !

La population neuchâteloise a répondu à l'appel de l'Autorité communale. Alléchée par le programme tout spécialement riche et varié mis sur pied, elle a tenu à partager l'enthousiasme du comité d'organisation local et l'intérêt des bénévoles prêts à s'engager de façon très concrète à la réussite de cette journée de fête. Le stade de la Maladière a été pris d'assaut quand bien même Neuchâtel Xamax FCS bénéficiait dimanche dernier d'une journée bienvenue de repos. Et les médias ne s'y sont pas trompés. Tous sont unanimes pour souligner le succès de ce projet audacieux : Terminer le Tour de Romandie cycliste sur le terrain du stade de football. Pari fou ? Oui. Pari tenu ? Certainement, et avec panache à l'image des infrastructures nécessaires pour « escalader » les marches et dompter les exigences des professionnels de la petite Reine. Et Neuchâtel de troquer pour l'occasion le tapis rouge contre une rampe de terre et de bitume.

C'était mieux que la Grande roue…

Rémy Voirol

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Musée d'art et d'histoire un poste d'

assistant-conservateur / assistante-conservatrice

au département des arts appliqués, à 50%

Votre mission : gestion complète des collections du département des arts appliqués (inventaire, manipulations, prêt et restitution, suivi, dépôt), préparation des expositions permanentes et temporaires, recherches scientifiques dans les divers domaines des collections, rédaction de publications dans le cadre des collections et des expositions, contacts avec les chercheurs et les spécialistes, collaboration avec les divers services du musée, suivi des stagiaires.

Délai de postulation : 25 mai 2014

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Offre d'emploi

La Direction des finances de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Centre Electronique de Gestion un poste de

formateur-trice bureautique expérimenté-e

à 50%

Votre mission : animation de formations en informatique de tous genres, complément de formation par de l'assistance téléphonique ou directement auprès des utilisateurs et rédaction de supports de cours.

Délai de postulation : 25 mai 2014

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
faubourg de l'Hôpital 4,
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Passeport vacances de Neuchâtel et environs

Programme 2014

Le passeport vacances de Neuchâtel et environs organise sa 36e édition cet été

du 7 juillet au 15 août.

Grâce à différents dons, le passeport vacances de Neuchâtel et environs peut offrir un bel assortiment de nouvelles activités aux enfants de la région, notamment la découverte de l'espace des inventions et la visite de la Rega à Lausanne, ainsi que des activités sportives telles que la pêche à la traîne, le beachvolley, la danse indienne Bollywood, la boxe thaïe et le stand up paddle sur le lac.

Le comité, entièrement bénévole, n'est actuellement plus en mesure d'assurer une permanence durant toutes les vacances scolaires. Ainsi, la semaine du 28 juillet au 1er août, aucune activité ne sera prévue. Cependant, les bons restent valables les 6 semaines. La présence d'accompagnants pour encadrer bénévolement les sorties qui se font exclusivement en transports publics est constamment recherchée. Le passeport est conçu comme une interaction parents-enfants. L'accompagnement à une ou deux sorties en fait expressément partie et seule l'implication des parents permettra la pérennité de ce concept.

L'aide de chacun est précieuse. Le comité tient à exprimer sa reconnaissance pour l'engagement des accompagnants et souligne l'implication et la générosité des bénévoles, les associations, les clubs-service, les communes et la Ville de Neuchâtel, sans lesquels rien ne serait possible.

Renseignements complémentaires : La totalité du programme est déjà visible sur internet à l'adresse www.passeportvacancesne.ch. La réservation du passeport sera possible du 12 au 21 mai. La vente aura lieu samedi 24 mai de 10h à 11h30 aux endroits habituels *(Neuchâtel : collège de la Promenade, Boudry : collège des Esserts, Bevaix : Polymatou, rue du collège 1, Fleurier : Cora, Grand-Rue 7, Fontainemelon : ludothèque du Val-de-Ruz, pavillon scolaire, Peseux : Jeunesse de la Côte, Grand-Rue 22),* sauf à Marin où elle aura lieu, pour cette année, au Troglo de la Tène, rue Auguste-Bachelin 4.

Fête du Quartier des Charmettes

Cette année la fête du quartier des Charmettes s'organisera autour d'un vide-greniers, d'animations musicales et d'activités ludiques pour les enfants,

**samedi 24 mai 2014,
de 11 à 16 heures
dans la cour du Collège
des Charmettes.**

Le repas de midi se fera selon la formule du « repas canadien » avec la possibilité de griller de la viande. Un grill sera mis à disposition.

Pour celles et ceux souhaitant s'inscrire pour un espace-stand, merci de remplir le formulaire disponible sur le site internet de l'Association AQCG www.quartierdescharmettes.ch ou de vous informer auprès de M. Yves Chédel, Charmettes 29, au 032 731.49.13.

Manifestation

Salon d'antiquités-brocante de printemps

Le traditionnel Salon d'antiquités-brocante se tiendra les

**9, 10 et 11 mai 2014,
à la place du Port, à Neuchâtel.**

A cette occasion, septante antiquaires et brocanteurs professionnels présenteront leur marchandise sous le chapiteau de la place du Port. Chineurs, collectionneurs et amateurs d'art trouveront leur bonheur parmi la variété des stands proposés (porcelaine, bibelots, mobilier, tableaux, bijoux et livres). Un secteur consacré au milieu musical propose différents appareils de sonorisation d'occasion, des vinyls, des instruments anciens et des radios.

Heures d'ouverture :
9 mai et 10 mai de 10 à 20 heures.
11 mai de 10 à 18 heures.

Rénovation du Temple des Valangines

Soirée d'information

De l'été 2014 à l'été 2015, le bâtiment du Temple des Valangines va être transformé et adapté aux nouveaux besoins des années à venir. Avant le lancement des travaux, une soirée d'information se tiendra

vendredi 9 mai, à 19 heures.

Le programme est le suivant : présentation des travaux, visite commentée du bâtiment, et apéritif. Dès 21 heures, le groupe Yana donnera un concert entre klezmer et jazz.

Renseignements complémentaires : http://neuchatel.eren.ch/

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 12

La chronique multimédia de...

Hearthstone, mit Stöck

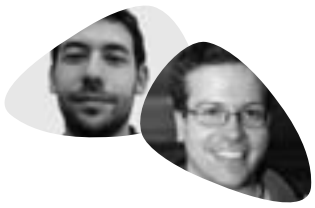

Le free-to-play est à la mode et surtout rapporte beaucoup ! Il n'y a donc pas de raison que les gros acteurs du jeu vidéo ne s'y mettent pas aussi. Voilà qui est chose faite avec « Hearthstone » un jeu de cartes multijoueur gratuit, développé par Blizzard (« Diablo, Starcraft, World of Warcraft », entre autres).

Tremblez Néron et sentez votre fin proche. • **Photo : sp**

On ne va pas tortiller du Gobelin pour looter droit, la qualité made in Blizzard est au rendez-vous ! Basé sur une mécanique simple, au fur et à mesure que les parties s'enchaînent, le jeu se découvre une profondeur insoupçonnée au premier abord. L'objectif est simple : détruire le héros adverse en réduisant ses points de vie à 0. Sorts et serviteurs permettent d'atteindre ce but. Chaque début de tours, on tire une carte dans son deck (construit au préalable) et des cristaux permettant de jouer ces cartes, nous sont attribués. A notre bon vouloir de les dépenser stratégiquement. Une fois le tour terminé c'est à l'adversaire. Simple n'est-ce pas ?

Il y a pourtant des subtilités comme le choix des 30 cartes (deck) que l'on peut sélectionner ou le choix de la classe de notre héros (guerrier, mage, prêtre, etc.), qui nous donne droit à des sorts et serviteurs particuliers. En remportant des duels contre d'autres joueurs, nous empochons des sacs d'or qui permettront d'acheter des paquets de cartes. Là c'est l'effet « Panini » avec l'excitation de savoir si une carte rare s'y trouvera ! Avec une disponibilité sur PC, Mac, IPad et tout prochainement Androïd, un mode scénario annoncé, une prise en main très aisée et une rejouabilité illimitée malgré la durée plutôt courte des parties, Blizzard s'est clairement assuré que personne ne pourrait échapper au bulldozer *Hearthstone*. Nul doute que nous avons, nous aussi, succombé ! Non, non, notre productivité n'est pas du tout mise en danger… Oui, oui, j'arrive, j'arrive, juste une petite dernière… Attention, il est aussi possible de payer, avec de l'argent réel, pour obtenir de nouvelles cartes et ceci nous engage sur le terrain glissant de « celui qui a le plus gros porte-monnaie gagne ». Tâchez de bien comprendre les différentes stratégies pour palier cela et jetez donc un œil sur www.biendebuter.net pour devenir un vrai guerrier. Non mais, comme on le disait, ce jeu ne nuit pas du tout à la productivité. On va juste en refaire une petite avant de termi...

Lionel Imhoff & Niels Weber

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur www.semperludo.com. N'hésitez pas à nous laisser des commentaires ou nous faire part de vos remarques.

A travers l'histoire

Le faubourg de l'Hôpital s'est développé dans le courant du XVIIIe siècle, hors de l'enceinte primitive de la ville. Plusieurs familles aisées y bâtissent de beaux hôtels particuliers, souvent jouxtés par d'agréables jardins. On reconnaît ici, à droite au N° 19, la somptueuse maison que le papetier Ehrard Borel (troisième du nom) s'est fait construire entre 1771 et 1775. Carte postale, vers 1904, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 13

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté :

- concernant l'alimentation du fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisation urbaine,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 5 mai 2014, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 18 juin 2014.

En outre, lors de la même séance, le Conseil général a approuvé les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2013.

Neuchâtel, le 7 mai 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Olivier Arni**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Collège des Parcs

L'école fête ses 100 ans

Pour marquer les 100 ans du collège des Parcs des festivités ludiques et culturelles sont prévues du

23 au 25 mai.

Parmi celles-ci un concert de Junior Tshaka en formation acoustique samedi soir, un concert avec une chorale formée par 170 élèves du Collège, des conférences, la projection d'un film et des jeux pour les enfants. Le fameux vide-grenier organisé chaque année par l'Association de la Rue de la Côte et environs aura lieu le dimanche, dans la partie ouest de ladite rue.

Renseignements et programme complet sur blogs.rpn.ch/100parcs

Séance publique donnée par l'ADSL

L'Association Draizes sans limite invite le public à assister à la présentation du futur aménagement du terrain de foot au Chanet et de son accès, donnée par M. Patrick Pollicino, chef du service des sports de la ville de Neuchâtel,

jeudi 15 mai 2014,
dès 20 heures,
au bâtiment du Chanet,
à Neuchâtel.

Son assemblée générale destinée aux habitants du quartier des rues regroupées sous l'ADSL se tiendra, quant à elle, à 19 heures.

Renseignements complémentaires : tél. 076 506 23 06

Conseil général – Nouveau membre

Arrêté
proclamant élue membre du Conseil général
Madame Oksana Castioni
(Du 2 mai 2014)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Marc Treboux ;
Vu le résultat de l'élection du Conseil général du 13 mai 2012 ;
Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964 ;
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – Mme Oksana Castioni, 10e suppléante de la liste socialiste, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamée élue membre du Conseil général avec effet immédiat.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, Mme Oksana Castioni sera assermentée le 5 mai 2014 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle et dans le journal officiel Vivre la Ville ; il en sera délivré un exemplaire à Mme Oksana Castioni.

Neuchâtel, le 2 mai 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La vice-présidente, **Christine Gaillard**

Le vice-chancelier, **Bertrand Cottier**

Conseil général – Nouveau membre

Arrêté
proclamant élu membre du Conseil général
Monsieur Yvan Gallo
(Du 2 mai 2014)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Matthieu Béguelin ;
Vu le résultat de l'élection du Conseil général du 13 mai 2012 ;
Vu le désistement de Mme Cristina Tasco, 8e suppléante de la liste socialiste ;
Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964 ;
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. Yvan Gallo, 9e suppléant de la liste socialiste, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général avec effet immédiat.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, M. Yvan Gallo sera assermenté le 5 mai 2014 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle et dans le journal officiel Vivre la Ville ; il en sera délivré un exemplaire à M. Yvan Gallo.

Neuchâtel, le 2 mai 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La vice-présidente, **Christine Gaillard**

Le vice-chancelier, **Bertrand Cottier**

Echos

■ Vendredi 2 mai, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, du tourisme et des sports, a représenté les Autorités communales lors de la Fête du Lac.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses voeux et félicitations à Mme et MM. Hanni et Marcel Schopfer-Siegenthaler, à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage.

Enquêtes publiques

Demande de la Société Top Sun Energy SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture de l'immeuble 27, rue de Comba-Borel, article 4981 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Catherine Adatte Gigon. Les plans peuvent être consultés du 2 mai au 2 juin 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Daniel-A. Poret, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement dans la partie est de la toiture avec surélévation partielle, création de lucarnes et pose de velux 14, rue de la Côte, article 6762 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur François Götz. Les plans peuvent être consultés du 2 mai au 2 juin 2014, délai d'opposition.

Demande de la Société Top Sun Energy SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture de l'immeuble 4, rue William-Roethlisberger, article 9013 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Alain Francis Romang. Les plans peuvent être consultés du 2 mai au 2 juin 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Samir Chennit, architecte à Neuchâtel (EC Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un établissement public saisonnier au quai du Port 5, articles 13807 et DP 408 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jonathan Perret. Les plans peuvent être consultés du 9 mai au 10 juin 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 7 au 13 mai 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DIVERGENTE
5e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
De Neil Burger.

RIO 2 – 3D
6e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h30. VF me au ma 15h45.
Apollo 2: 2D, VF me au ma 14h30.
De Carlos Saldanha.

TOUT EST PERMIS
1re semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15. VF di 11h.
De Coline Serreau.

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU?
4e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h.
Studio: VF me au ma 16h, 18h, 20h30.
De Philippe de Chauveron.

APOLLO 2

BABYSITTING
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di au ma 20h45.
De Philippe Lacheau.

APPRENTI GIGOLO
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h45.
VO angl. s-t fr/all me au ve, di au ma 18h45.
Apollo 3: VO angl. s-t fr/all me au ma 20h45.
De John Turturro.

NEED FOR SPEED – 3D
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
De Scott Waugh.

LA CENERENTOLA – 10.05.2014
En direct live du Metropolitain opéra de New York.
Pour tous.
VO s-t fr sa 19h.

THE GRAND BUDAPEST HOTEL
11e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all, di 10h45.
De Wes Anderson.

APOLLO 3

SUPERCONDRIAQUE
11e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Dany Boon.

LE PROMENEUR D'OISEAU
2e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 16h.
VO s-t fr me au ma 18h30.
De Philippe Muyl.

BRICK MANSIONS
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa, 22h45.
De Camille Delamarre.

TOM À LA FERME
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 11h.
De Xavier Dolan.

ARCADES

THE AMAZING SPIEDER-MAN 2 ET 3: RISE OF ELECTRO – 3D ET LE DESTIN D'UN HÉROS – 3D
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30.
VF me au di, ma, 20h30.
VF ve/sa, 23h15.
VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
De Marc Webb.

UNE RENCONTRE
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h30.
De Lisa Azuelos.

BIO

PAS SON GENRE
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30.
VF me au lu 18h, 20h30.
De Lucas Belvaux.

LES GRANDS ONDES (À L'OUEST)
7e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF et VO st-fr/all ma 17h45.
De Lionel Baier.

REX

BARBECUE
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15.
VF ve/sa, 22h45.
De Eric Lavaine.

LES YEUX JAUNES DES CROCODILES
5e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
De Cécile Telerman.

STUDIO

CLOCHETTE ET LA FÉE PIRATE – 2D
6e semaine. Pour tous. sug. 6 ans.
VF me, sa/di 14h.
De Peggy Holmes.

L'instantané de Stefano Iori...

... La Cie Transe Express à la fête du Lac

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Association neuchâteloise de prévention du suicide «Parlons-en», permanence téléphonique les mardis et mercredis de 16 à 18h30 (079 698 89 18). Site internet: www.suicide-parlons-en.ch

Association neuchâteloise pour la médiation familiale (fbg de l'Hôpital 23). Informations et prise de rendez-vous, tél. 032 886 80 15.

Association Osez Dire (case postale 245, 2400 Le Locle), association d'aide aux victimes d'inceste et d'abus sexuels à Neuchâtel. E-mail: info@osezdire.com www.osezdire.com.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes des samedi 10 et dimanche 11 mai 2014

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di, 10h, culte hôte de ce jour avec le pasteur Raymond de Rahm, de l'église réformée vaudoise, délégué au comité de solidarité suisse, avec sainte cène. Garderie à Collégiale 3.

Temple du Bas: je 08.05, 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di, 10h30, culte avec sainte cène.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di, 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa 10.05, 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, Mme D. Collaud, apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: 10h, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 10.05 à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 10.05 à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 10.05 à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di, 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 15

Publicité

Envie d'agir? Votre engagement est précieux!

Rejoignez Terre des hommes, la plus importante organisation suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce notre mission: un monde meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme à des actions concrètes dans votre région!

Inscrivez-vous maintenant:

www.tdh.ch/benevolat

Terre des hommes
Bénévolat et réseau suisse
Av. de Montchoisi 15
CH – 1006 Lausanne
058 / 611 06 76
benevolat@tdh.ch
www.tdh.ch

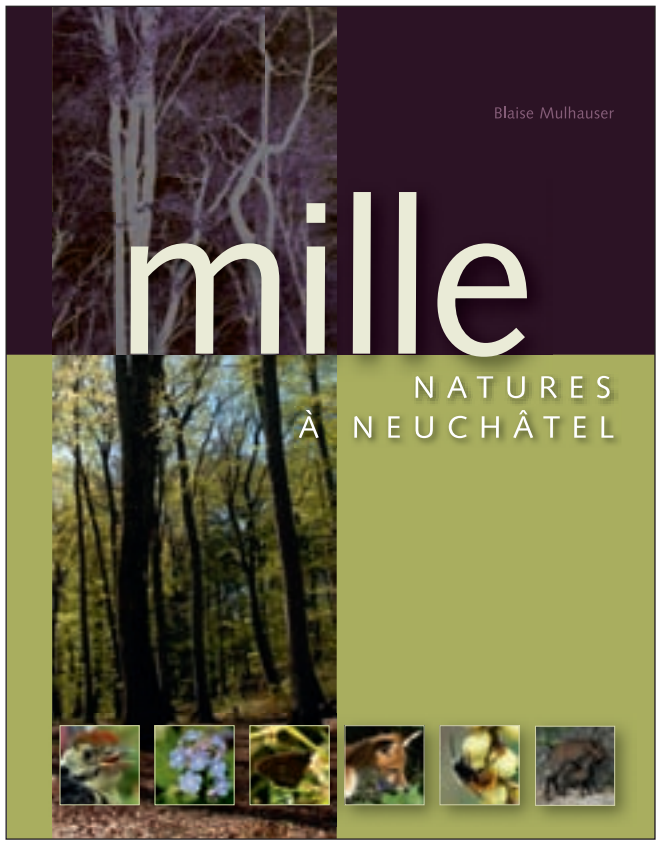

Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.– / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription ..... exemplaire(s) de l'ouvrage (75.– / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

No15_07_05_2014.qxd:vivre_la_ville 6.5.2014 16:13 Page 16

Retour sur le livre « L'école de la Maladière – Chronique d'une dé/construction » avec son auteure Nadja Maillard

Grandeur et décadence d'une école

L'ancien collège de la Maladière aurait fêté son centenaire cette année, s'il n'avait cédé sa place au bâtiment Microcity. Récemment sorti de presse, un livre retrace en mots et en images l'histoire de cette école, sans en occulter le pan sombre, à savoir sa démolition. Fruit de recherches approfondies et richement illustré de photographies du Neuchâtelois Yves André, l'ouvrage met en lumière les réflexions qui ont présidé à la construction de cet établissement au siècle dernier, évoque dans ses moindres détails son édification mais relate aussi témoignages et anecdotes d'anciens élèves ou professeurs. Rencontre avec son auteure, l'historienne Nadja Maillard.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué dans l'histoire de ce collège ?

La décrépitude, l'obsolescence, la disparition… autant de thèmes embarrassants, pour ne pas dire tabous, qui hantent nos esprits en proportion de leur refoulement. Objets de déni ou sources d'inspiration, ils entretiennent pourtant une relation des plus intimes avec l'ordre construit. Au-delà du compte-rendu factuel et documentaire, ce sont quelques-unes des figures de cette relation que la Ville de Neuchâtel m'a permis d'explorer, en me confiant le mandat de relater, si je puis dire, « l'histoire de la grandeur et

de la décadence » de l'école de la Maladière. Plus diffuse, une autre idée irrigue souterrainement mon travail et l'ouvrage qui en est issu, celle selon laquelle un lieu est toujours la somme de ses occupations, un palimpseste sans cesse gratté et réécrit. Ce qui fut troublant, dans le cas de l'école de la Maladière, c'est que – telle une miniature temporelle – le cycle entier du

Le livre se clôt par un relevé photographique de la démolition du collège de la Maladière. • Photo : Yves André

bâtiment se déroulait sur une journée : le matin, les documents d'archive permettaient de voir s'élever l'objet, l'après-midi, le chantier de démolition le rendait à ses matières premières.

A l'édifice de pierre s'est donc substitué un ouvrage de mots et d'images, comme une contrepartie due à la population, une manière de lui restituer, sous une autre forme, ce bâtiment référentiel auquel elle était attachée. Je tiens à remercier la Ville, par son architecte communal Olivier Neuhaus, d'avoir accepté l'idée de documenter non seulement l'édification, mais aussi la démolition. Pour cela, cet ouvrage est une sorte d'exception dans le *paysage* des études historico-architecturales.

Quelles découvertes avez-vous faites dans les archives ?

Elles sont nombreuses ! Elles m'ont confirmée dans l'idée qu'un établissement scolaire est un excellent analyseur de la vie sociale, économique, politique d'une communauté. C'est aussi la possibilité de voir comment, concrètement, la mise en place des réformes scolaires neuchâteloises, dès la seconde moitié du XIXe siècle, se répercutait en ville de Neuchâtel. Pour reconstituer son histoire, le dépouillement de quelques décennies de délibérations des organes exécutif et législatif communaux et cantonaux ont permis, littéralement, de voir les bâtiments de l'école et de la halle de gymnastique prendre forme et lieu.

Que nous apprend ce bâtiment sur la vie à Neuchâtel au début du XXe ?

L'école de la Maladière fait partie d'une nouvelle série d'écoles primaires édifiées au tournant des XIXe et XXe siècles pour répondre à la pression démographique et desservir les quartiers plus périphériques. Ce sont des édifices monumentaux (des palais scolaires), leur aspect extérieur et les aménagements intérieurs évoluent au gré des besoins de l'enseignement, des exigences de l'hygiène, de l'emploi de nouveaux matériaux de construction. Des locaux comme les douches, les salles pour l'école ménagère, les travaux manuels ou la gymnastique font de plus en plus souvent partie du programme architectural. Les Collèges primaires des Parcs et de la Maladière (inaugurés tous les deux en avril 1914) marquent l'aboutissement de cette évolution. Des douches sont prévues dans les bâtiments et installées de manière à ce que chaque élève soit isolé. Un arrangement est passé avec l'hôpital communal pour le service de désinfection et le nettoyage des enfants pouilleux. Il est également prévu un local pour le service de distribution du lait.

D'un point de vue architectural, quels étaient les principaux intérêts de ce bâtiment ?

Un fleuron du *Heimatstil* (le style hérité de l'Exposition nationale de Genève en 1896 et de son Village suisse qui concrétise un modèle culturel et identitaire autant qu'un manifeste architectural). Un bâtiment encore construit *à chaux et à sable* mais qui recourt à des matériaux nouveaux pour l'époque, comme le béton armé, le linoléum… Pour l'historienne de l'architecture, l'intérêt était de pouvoir retracer la provenance de chacun des matériaux, de comprendre la pragmatique d'un chantier d'alors, de voir tous les corps de métier à l'œuvre.

Vous avez également recueilli les témoignages d'anciens élèves ou professeurs…

Dans tous mes travaux, j'adopte une approche qui associe les méthodes développées par mes deux disciplines de formation : l'histoire et l'anthropologie. Pour cette étude, je me suis efforcée d'activer le matériel

documentaire que je recueillais notamment aux archives par la substance vive des entretiens que j'ai eus avec de nombreuses personnes. Toutes considéraient avec nostalgie leurs années passées sur les bancs de l'école de la Maladière, parce le bâtiment allait être démoli et parce qu'elles étaient celles de leur jeunesse !

L'ouvrage peut être commandé au prix de souscription de 29 francs (+ frais d'envoi) jusqu'au 10 mai (39 francs ensuite) auprès des Editions Attinger, CP 124, 2068 Hauterive ; sur le site www.editions.attinger.ch ; ou en librairie.

Aline Botteron